

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 85 (1976)
Heft: 6

Artikel: Les "non-professionnelles"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les „non-professionnelles”



«Grâce à ce cours de Soins au foyer, je suis maintenant à même d'aider utilement les autres. J'ai appris beaucoup de choses et je ne peux que conseiller à chacun de suivre un tel cours! Mes félicitations aussi à ceux qui l'ont inventé!»

L'auteur de cette lettre est la directrice d'un home pour personnes âgées à l'intention desquelles une section de la CRS avait eu l'idée de donner un cours de Soins au foyer pour les inciter à s'entraider au besoin les unes les autres.

En fait, oui, qui a «inventé» ce cours? Il est le plus connu des cinq cours que la Croix-Rouge suisse met sur pied dans tout le pays sous le terme général de «Cours de Santé au foyer». Il a été mis au point il y a des années par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et son programme est régulièrement modernisé. Il est conçu de telle sorte qu'il peut, après avoir subi quelques adaptations, être diffusé dans tous les pays et être donné à des personnes de tout âge, à des hommes comme à des femmes. Il ne groupe qu'un nombre limité de parti-

cipants, de manière que chacun puisse, à tour de rôle, exercer les gestes montrés par la monitrice. A la fin des sept leçons de deux heures chacune que comporte le cours de Soins au foyer, les personnes qui l'auront suivi doivent être en mesure de donner des soins simples à un malade gardé à domicile: faire sa toilette, l'installer dans son lit, l'aider à se lever, observer les symptômes de la maladie pour les signaler au médecin. Le cours montre aussi ce que chacun peut faire pour sa propre santé. Cela pour le cours I. Le cours II «Soins à la mère et à l'enfant», qui comporte également sept leçons de deux heures, est particulièrement destiné à de jeunes ou futurs parents. Il y est notamment question du processus de la grossesse et de la naissance, des soins au nourrisson, de son alimentation, des premiers soins à lui donner en cas de maladie, d'éducation aussi.

Les cours III et IV ou cours de «Soins aux nourrissons bien portants» et de «Soins aux petits enfants», ne sont que peu répandus encore. Ils sont généralement donnés à des adolescents désireux de faire

du «baby-sitting» pour gagner leur argent de poche ou qui sont appelés à s'occuper de frères et sœurs cadets.

On leur apprend, entre autres, à déceler les besoins physiques et psychiques du nourrisson ou du petit enfant, à reconnaître les dangers qu'il court et à les prévenir.

Le cours V ou cours de «Soins aux personnes âgées et malades chroniques» a été lancé récemment. Comportant cinq leçons de deux heures chacune, il est destiné à des personnes ayant déjà suivi le cours de Soins au foyer, ou une formation d'auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge. Son but est d'apprendre aux participants à s'occuper de personnes âgées et de malades chroniques ou à se préparer à leur propre vieillesse. A l'heure où l'on doit malheureusement constater que les vieilles personnes sont délaissées et souvent meurent seules, sans famille, dans des homes ou des hôpitaux, le cours IV de la Croix-Rouge suisse revêt une grande portée, en ce sens qu'il est une réaction contre cet état de choses (voir à ce propos l'article paru dans le No 5/15 juillet 1976 de la Revue «La Croix-Rouge suisse»).

Un autre cours que la CRS organise à l'intention de non-professionnels est celui d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge qui a déjà permis de former en cette qualité plus de 10 000 femmes et jeunes filles. Le cours de théorie et de pratique s'étend sur vingt-huit heures; il est suivi d'un stage en milieu hospitalier de cent heures. Dans les homes et les hôpitaux, les services de l'auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge déchargent l'infirmière; on la trouve depuis peu dans les équipes soignantes à l'œuvre dans les soins à domicile (voir notre article p. 24-25); elle est la bienvenue aussi dans les rangs du Service de la Croix-Rouge (voir p. 21-22), ainsi qu'au service sanitaire de la Protection civile où elle peut entrer après avoir suivi une brève formation complémentaire pour se familiariser avec les installations des hôpitaux protégés.

Les monitrices appelées à donner les cours de Santé au foyer et les cours d'auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge sont des infirmières diplômées expérimentées qui sont spécialement préparées à leur tâche en suivant elles-mêmes un cours de six à huit jours.

La Croix-Rouge suisse attache beaucoup de prix à former un nombre aussi grand que possible de non-professionnels aptes à donner des soins simples à un malade, à une personne âgée, à un handicapé. C'est là un aspect de sa contribution à la lutte contre la maladie et au maintien de la santé publique. ■